49 année — N° 236 | Le numéro 10 centimes — SECONDE EDITION | Vendredi 10 octobre 1919

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse	Fr. 2.50	6.—	10.—	20.—
Etranger	» 4.—	10.—	19.—	35.—

Nous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 centimes.
Compte de chèques postal IIa 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Canton :	1re insertion 30 cent. / Les suivantes 15 »	la ligne ou son espace
Suisse	35 »	
Etranger	30 »	
Réclames	60 »	

Nouvelles du jour

La triple ratification du traité de Versailles sera très prochaine.

Il faut la ratification de trois puissances pour que le traité de Versailles entre en vigueur. L'Angleterre va le ratifier; le roi Victor-Emmanuel l'a ratifié par décret; dès que la discussion du traité sera close au Sénat français, la ratification par la France suivra aussitôt. La décision du Japon et des Etats-Unis reste donc par elle-même chose secondaire par rapport à la mise en vigueur du traité, c'est-à-dire au commencement de la paix officielle.

Si l'on attache tant d'importance aux délibérations du Sénat américain, ce n'est pas à cause de l'entrée en vigueur du traité, mais bien des dispositions qu'il consacre, dans la partie de la Société des nations, pour assurer la participation effective des Etats-Unis au maintien de la paix future.

***

L'acte très prompt du roi d'Italie sanctionnant le traité par décret a fait la meilleure impression à Paris et à Londres; il contribuera beaucoup à résoudre les problèmes italiens encore pendants devant la Conférence des Alliés. Déjà on mande de Rome au *Corriere della Sera* que le nuage qui *s'était élevé à l'horizon diplomatique* de l'Italie, au sujet de Fiume, serait en grande partie dissipé. Les Etats-Unis et l'Angleterre se seraient rendu compte de la nécessité *pour le gouvernement* italien de résoudre la question de Fiume avec une extrême prudence, étant donnée la répercussion que cette solution pourrait avoir à l'intérieur du pays.

M. Nitti a donc rendu un grand service à l'Italie et aux alliés de l'Italie en faisant ratifier les traités par le roi Victor-Emmanuel. Sans doute le procédé est peu démocratique, mais, en l'absence de Parlement, il constitue une façon élégante de résoudre un problème d'autant plus épineux que la Chambre italienne aurait discuté à perte de vue les conditions de paix et aurait pu mettre le gouvernement dans de sérieux embarras. Le traité de Versailles n'a été, en effet, nulle part plus critiqué qu'en Italie. D'ailleurs, quelle est la nation qui en soit entièrement satisfaite? Il a fait pousser les hauts cris aux vaincus, et les vainqueurs ne cessent de récriminer à son sujet. Pourtant, comme le fait remarquer le *Corriere*, il n'en est pas moins vrai que l'Allemagne a réussi à conserver son unité, sinon son intégrité territoriale; le traité lui laisse la possibilité de se relever; d'autre part, les puissances de l'Entente et leurs clients d'Orient ont obtenu plus qu'ils n'avaient jamais sérieusement espéré au cours de la guerre. Quant à l'Italie, elle a pu se faire garantir la frontière du Brenner et elle est gratifiée d'avantages économiques, qu'il n'est pas encore possible d'évaluer exactement, mais qui sont virtuellement considérables.

Le traité de Versailles, ratifié à Weimar par l'Allemagne, constitue dorénavant, déclare le *Corriere*, les assises de la nouvelle Europe. Son importance, sans précédent dans l'histoire, lui vient du statut de la Société des nations qu'il renferme, « moyen pacifique de reviser progressivement les conditions de paix et de les améliorer indéfiniment ». Le règlement de la Société des nations, conclut le journal milanais, est médiocre et défectueux; mais on pourra toujours le perfectionner, à condition que ceux qui l'ont en mains veuillent s'en servir avec loyauté.

***

Le *Popolo d'Italia* annonce que la solution de la question de Fiume serait la suivante : Occupation de la ville par des troupes régulières *italiennes en attendant* que la conférence de la paix prenne une décision. Ce journal ajoute que d'Annunzio n'acceptera pas cette solution : « Le gouvernement Nitti ne donne pas de garanties suffisantes et d'Annunzio ne tombera pas dans le piège qu'on veut lui tendre. »

***

D'Annunzio, qui se sent menacé par les Croates, leur adresse une proclamation pour leur dire que Fiume est convoité par la finance internationale et que Croates et Italiens, au lieu de se pourchasser, feraient mieux de s'unir pour pouvoir plus efficacement résister aux efforts de la finance.

Les Croates ne se laisseront pas duper par *ces airs de bon apôtre*.

***

L'émir Faïçal était à Londres depuis de longs jours, et l'on ne savait pas encore à quelle décision le gouvernement anglais s'était arrêté pour limiter les rêves du fils du calife de la Mecque, qui tentait de considérer tous les pays où il y avait des musulmans comme soumis à son autorité. Il n'a pas lieu d'être satisfait des déterminations de l'Angleterre, qui a maintenant résolu les difficultés pendantes en morcelant les autorités. On ne rattache plus la Syrie à l'empire du Hedjaz, mais on en fait un petit Etat arabe indépendant d'apparence en en donnant la surveillance à la France, et en attribuant à Faïçal le titre honorifique de roi. Le Liban en serait détaché pour faire une unité distincte, chrétienne, sous mandat direct de la France aussi, et c'est ce double mandat que va immédiatement exercer le général Gouraud.

La Palestine serait une unité politique sous le mandat de la Grande-Bretagne, qui favoriserait la création d'un Etat sioniste.

***

Une statistique citée par « l'Agence Nowa » fait monter à 80,000 les demandes de divorce pendantes actuellement devant les tribunaux civils de Vienne, et on évalue qu'il y en aura 100,000 en tout à la fin de l'année courante. La guerre a ravagé de nombreux ménages, mais l'augmentation du nombre des divorces *n'est pas seulement causée par le fait de la* longue séparation entre maris et femmes, pendant près de cinq ans d'hostilités. Il y a, à ce désir de rupture de l'union conjugale, une cause plus générale et plus inquiétante, qui gît dans l'ébranlement de toutes les institutions formant la base de la vie sociale.

***

Ne voulant pas rembarquer tout leur matériel de guerre, les Etats-Unis l'avaient revendu à la France, qui, après quelques tergiversations, l'avait acquis à un de ces prix de liquidation qui permettent de gros bénéfices. Mais il ne semble pas que la France soit en train de les réaliser. Il y a, sur le plateau de Langres, un immense camp d'automobiles des meilleures marques, gardées par de rares sentinelles. Il y a là 40,000 limousines, voitures légères, torpédos, camions, qui attendent des acheteurs et qui, exposées en plein air, se détériorent. La rouille en ronge les parties métalliques, l'eau et la boue en auront bientôt rendu les pneus inutilisables, l'humidité et la pluie pourrissent les cuirs, les draps et les velours des coussins. L'administration fait des ventes au détail deux fois par semaine et en écoule 400 en moyenne à chaque enchère. On songe combien il faudra encore de mois pour épuiser le stock, car le nombre des amateurs ira diminuant de semaine en semaine, la marchandise perdant forcément beaucoup de sa valeur. Si l'administration avait voulu faire de nombreux lots d'automobiles et les *distribuer entre une centaine de centres dans* toutes les régions de la France, la liquidation serait aujourd'hui chose faite. Mais l'administration n'a pas voulu se donner cette peine. Elle ne se dérange pas facilement, l'administration. *Natura non facit saltus :* l'administration non plus, même en automobile.

***

Un candidat socialiste aux prochaines *élections législatives françaises*, M. Hussel, s'est permis, dans une réunion, de dire qu'il n'avait jamais vu un curé dans les tranchées.

Un ecclésiastique mobilisé, curé d'une paroisse de l'Isère, vient de lui répliquer en établissant qu'il connaît très bien le citoyen Hussel pour l'avoir vu à l'armée, mais jamais sur le front, car, depuis le premier jour de la mobilisation, le sergent Hussel avait toujours su se ménager des occupations à une quinzaine de kilomètres en arrière de la ligne de feu, tandis que l'ecclésiastique et tant d'autres de ses confrères exposaient leur vie dans leur service de brancardiers.

C'est donc pour de très bonnes raisons que le sergent Hussel, malgré ses trente ans, n'avait pas vu de curés dans les tranchées, car, pour les y voir, il aurait dû y être lui-même.

Le cardinal Mercier en Amérique

De l'avis unanime, les marques d'affection et d'admiration enthousiastes données au cardinal Mercier en Amérique dépassent ce que l'on pouvait prévoir.

A Baltimore, il fut l'hôte du cardinal Gibbons. Il prononça, au cours de services religieux, des sermons très remarqués. En outre, il fit deux grands discours où il exposa la situation et les besoins de la Belgique.

A Washington, on lui demanda de présider l'ouverture d'un Congrès des évêques catholiques de tous les Etats-Unis. Il fut reçu à la Croix-Rouge et assista à une réception à l'ambassade, où les plus hauts personnages du monde politique, administratif et diplomatique, ainsi que la colonie belge, lui furent présentés.

C'était à Philadelphie que la plus grandiose des réceptions attendait Mgr Mercier. Les écoles avaient congé. Plus de 500,000 personnes acclamaient avec un enthousiasme délirant le cardinal. Il fut reçu au Belgian Relief Lunch, où ce fut un rabbin qui lui adressa les paroles de bienvenue. A l'université de Princeton, devant une assemblée énorme qui réunissait tous les professeurs et les étudiants, Mgr Mercier reçut le titre de docteur *honoris causa en philosophie*.

A chaque occasion, Mgr Mercier prononce un discours par lequel il fait connaître la situation actuelle de la Belgique.

Le cardinal voyage dans un wagon spécial, *appartenant à un riche catholique américain*. Sa santé est excellente.

De nombreuses villes insistent pour recevoir la visite du prélat. Quoique son voyage n'ait aucun caractère officiel, il doit se limiter à son itinéraire. Mgr Mercier visitera les universités de Yale, de Harward, de Boston et de Saint-Louis. Puis il repassera par Washington, pour y voir, si possible, le président Wilson. Il fera ensuite une courte excursion au Canada et on croit qu'il se réembarquera à New York au début de novembre.

Le général Mangin frappé pour avoir été favorable à la politique du Centre allemand

Paris, 8 octobre.

Le général Mangin, le glorieux commandant *en chef de la 10me armée, qui depuis l'armistice* avait son quartier général à Mayence, est rappelé à Paris et mis à la disposition du ministre de la guerre.

Pourquoi le général est-il relevé de son commandement? Quelle est la raison de cette décision inattendue?

Une personnalité militaire l'explique ainsi à *l'Heure* :

« Le général Mangin, dont l'administration très ferme et en même temps très souple avait réalisé l'image de la main de fer dans un gant de velours, avait fait dans la région rhénane un excellent travail de diplomatie. Il avait fait tout ce qu'il pouvait et devait faire pour permettre aux aspirations autonomes des pays rhénans de naître librement. Le congrès du parti du Centre de Cologne n'a abouti qu'à un resserrement plus grand de la pression prussienne sur les pays rhénans, parce que les Alliés ne l'ont pas soutenu et l'on reproche vraisemblablement à Mangin d'avoir été au contraire ouvertement favorable aux desiderata du parti du Centre ».

La note de M. Wilson au Japon

Tokio, 9 octobre.

(I. P. S.) — On apprend maintenant que la note américaine demandait du Japon des déclarations *précises qui affirmassent que le gouvernement* japonais n'a pas des plans agressifs au sujet de la province de Chantoung, que, ensuite le Japon est prêt à abandonner le projet d'une colonisation purement japonaise à Kiao-Tchéou et qu'il donne la date exacte du retour du Chantoung à la Chine ainsi que la date de la retraite des troupes japonaises stationnées là.

Le gouvernement japonais n'a pas encore expliqué sa manière de voir.

L'Allemagne envoie de l'or

On télégraphie de New-York :

Un contre-torpilleur américain est arrivé le 6 octobre avec un chargement d'or représentant une somme de 5,250,000 dollars, envoyée par l'Allemagne aux Etats-Unis en acompte des 158 millions de dollars pour vivres et autres fournitures.

Il n'y a dans cet envoi aucune pièce d'or allemande, mais des pièces anglaises de 1871, ainsi que des pièces françaises à l'effigie de Napoléon III de la même date, provenant de l'indemnité que la France a payée à l'Allemagne de 1871 à 1873.

Les élections françaises

Paris, 9 octobre.

(Havas.) — La Chambre a voté, par 361 voix contre 144, un projet sectionnant, pour les élections législatives les départements de la Seine, de l'Aveyron, des Bouches-du-Rhône, du Calvados, de la Loire-inférieure, du Maine-et-Loire, des Basses-Pyrénées et du Pas-de-Calais.

Les socialistes modérés vaincus

Milan, 9 octobre.

Le Corriere della Sera, commentant les décisions du parti socialiste de Bologne, dit qu'il est évident qu'une crise s'est produite dans le parti socialiste, crise qui ne sera pas facilement surmontée. Il n'y aura pas une séparation formelle, mais plusieurs chefs qui ont été jusqu'ici une force dans le parti et, surtout une force intellectuelle se trouveront isolés dans le sein du parti.

Le *Secolo* est de la même opinion. On dit que Turati, Modigliani et les autres membres du groupe parlementaire estiment qu'il n'est plus opportun pour eux d'accepter une candidature pour les prochaines élections. La même idée est partagée par M. Trèves. La seule préoccupation de M. Trèves est que ce geste pourrait être considéré comme un acte de dépit des vaincus du congrès de Bologne.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Un délégué apostolique à Fiume

Le Corriere della Sera reçoit de Fiume la nouvelle que le maire de la ville, agissant comme ayant le patronage des églises urbaines et suburbaines, au vu du défaut de prêtres, a demandé au Pape d'envoyer d'urgence un délégué apostolique.

La dépouille mortelle du comte de Mun

L'inhumation du corps de M. Albert de Mun, député du Finistère, décédé à Bordeaux, le 6 octobre 1914, vient d'avoir lieu à Lumigny (Seine-et-Marne), en présence de tous les membres de sa famille. Les restes de l'illustre homme politique reposent désormais dans son pays natal, près du château de Lumigny (Seine-et-Marne), où il a été élevé et qui appartient aujourd'hui à l'un de ses neveux. Les habitants du village avaient tenu à affirmer, en assistant à cette cérémonie, leur attachement à la mémoire de l'ancien député, leur concitoyen. Le curé de Lumigny s'est fait l'interprète de leurs sentiments.

Entrée en religion

Le consul général d'Angleterre à Séville, a donné sa démission pour entrer dans l'ordre des Franciscains.

NÉCROLOGIE

Le Général Cigliana

A Florence, est mort le général Georges Cigliana, commandant de corps d'armée, qui s'était distingué dans la campagne de Libye et dans la guerre avec l'Autriche, où il est resté toujours au front.

AÉRONAUTIQUE

Les dirigeables allemands

Le dirigeable *Bodensee* a atterri mercredi heureusement à Staaken, à 10 h. 30 du soir, venant de Stockholm. Il avait à bord 22 passagers.

Nouvelles diverses

Les souverains belges sont arrivés à Chicago, venant de Niagara-Falls; ils continuent leur voyage vers San-Francisco.

— M. Alfred Deakin, ex-premier ministre d'Australie, est décédé à Melbourne.

— Le maréchal Allenby a été reçu mardi, à Londres, où le lord-maire lui a conféré le droit de bourgeoisie de la Cité; l'émir Faïçal assistait à la cérémonie.

— Le docteur Francisco Bogrand, désigné à la présidence du Honduras, a pris possession de son poste dimanche; le pays est tranquille.

— Le Conseil suprême à Paris ne s'est pas réuni hier jeudi; on ignore la date de la prochaine séance.

— Tous les marins allemands internés aux îles Canaries s'embarqueront aujourd'hui vendredi à destination de l'Allemagne.

— L'état de santé de M. Wilson continue à s'améliorer.

— Le nouveau ministère lituanien est présidé par le socialiste Galvanauskis, et le parti chrétien démocrate n'a que deux membres sur sept.

— La Lituanie et la Finlande estiment que l'offre de paix des bolchévistes est une duperie.

— Le Sénat français a entendu hier un discours, unanimement applaudi, de M. Bourgeois, rapporteur, recommandant de signer le traité de paix.

— Le départ du duc d'Aoste, d'Italie, est considéré comme une disgrâce, mais on ne sait pas pourquoi.

— Le *Popolo d'Italia* annonce que son directeur M. Mussolini est arrivé à Fiume en aéroplane.

Confédération

Les élections fédérales

Pour les 15 sièges du canton de Saint-Gall au Conseil national, il a été déposé cinq listes, comprenant 54 candidats. La liste du parti conservateur porte dix noms, dont aucun n'est cumulé, tandis que les autres partis ont chacun deux candidats cumulés. Le parti radical et le parti socialiste ont élaboré des listes complètes et les partis démocratique et grutléen une liste commune incomplète.

Au théâtre de Berne

Dimanche après midi, de 2 h. à 5 h. ½, on donnera au Théâtre de la ville de Berne, une pièce de Friederich Hebbel, « Genoveva ». L'auteur a pris comme sujet la vie de sainte Geneviève, qu'il a traitée avec tout son grand art. Cette représentation attirera sans doute un nombreux public, non seulement de Berne, mais des villes voisines, grâce à l'amélioration de l'horaire des trains.

La note de religion

On mandait avant-hier que le conseil d'éducation cantonal saint-gallois (commission des études) venait d'écarter un recours des catholiques contre l'élimination de la note de religion dans les témoignages scolaires.

Il ne s'agit pas, comme on aurait pu le croire d'après les termes de la nouvelle, d'une décision de fond. Le conseil d'éducation saint-gallois a simplement prononcé qu'il n'était pas de sa compétence de trancher le cas de la note de religion; il a dit que c'était l'affaire des commissions scolaires communales. Le recours des catholiques visait une décision des autorités pédagogiques de la ville de Saint-Gall.

Le journal conservateur saint-gallois, l'*Ostschweiz*, se montre profondément déçu de l'arrêt du conseil d'éducation. Les catholiques du canton de Saint-Gall mettaient leur espoir dans l'autorité scolaire centrale contre les velléités laïcisatrices de certaines autorités communales. Le conseil d'éducation n'a pas justifié cette confiance; le courage lui a manqué.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Un déficit de 18 milliards aux Etats-Unis

(I. P. S.) — La commission des finances de la Chambre des représentants à Washington a évalué le déficit probable pour l'exercice 1919-1920 à 17 milliards 955 millions de francs. La commission estime qu'une grande partie de ce déficit est due à l'intervention de l'Etat en faveur de la baisse des prix.

La spéculation espagnole sur le change

(I. P. S.) — Depuis l'armistice, environ trois milliards de pesetas ont été mises dans les spéculations aux changes. Cette rapide et énorme *exportation de l'argent espagnol a causé de sé*rieuses préoccupations dans les milieux financiers. On affirme que le gouvernement va intervenir.

Impôts sur les allumettes

(I. P. S.) — En Allemagne on a l'intention d'introduire un impôt sur les allumettes qui serait de trois pfennigs par boîte. Dans la Tchéco-Slovaquie le nouvel impôt sur les allumettes est de deux hellers par boîte. La Slovaquie a six fabriques d'allumettes, dont la production ne suffit plus au besoin du pays.

Les transatlantiques et le pétrole

(I. P. S.) — D'après une information du *World*, on introduira sur le grand transatlantique *Leviathan, l'ancien vapeur allemand Vaterland*, le chauffage au pétrole, au lieu du chauffage au charbon. Les frais de cette transformation sont évalués à 18 millions de francs. La même transformation est prévue pour quelques autres transatlantiques qui appartenaient autrefois à l'Allemagne.

Les betteraves à sucre

Par ordonnance de l'office fédéral de l'alimentation, la récolte des betteraves à sucre de l'année 1919 est séquestrée au profit de la division des denrées monopolisées. Les betteraves doivent être livrées à la sucrerie d'Aarberg, pour le prix de 8 francs. Toute autre utilisation est interdite.

Abondance de fruits

On écrit de Frauenfold que le rendement des vergers de la Thurgovie dépasse toutes les prévisions. Depuis plusieurs dizaines d'années, on n'a vu pareille quantité de fruits. Les pommes à cidre se vendent de 4 fr. 50 à 5 francs le quintal métrique; les pommes de dessert de 12 à 15 centimes le kilo.

Le marché des vins

L'association viticole d'Aubonne a vendu sa récolte (130,000 litres environ) à 1 fr. 17 le litre.

***

La récolte en vins de la commune de Morges,

évalué à 142,000 litres, a été vendu aux enchères publiques à 1 fr 21 le litre. Les marchands trouvant ce prix un peu élevé, peu de transactions ont été conclues. Le marc s'est vendu en trois lots au prix de 1 franc par hectolitre de vendange.

Permis d'exportation

Suivant décision du département suisse de l'économie publique, des permis d'exportation généraux ont été accordés pour diverses marchandises à partir du 10 octobre.

Echos du Tessin

Le *Messaggero* de Lugano nous apporte l'écho des paroles prononcées par M. le conseiller fédéral Motta à la réception des Fribourgeois de *La Gloire qui chante, à Lugano*. On lira avec plaisir les déclarations pleines d'amabilité pour Fribourg, qu'a faites l'honorable magistrat.

M. Motta a commencé par féliciter les organisateurs de cette manifestation artistique et patriotique, qui a été accueillie à Lugano avec plus d'enthousiasme que dans aucune autre ville suisse, parce que Lugano vibre et frémit comme une harpe au souffle du patriotisme. Il a remercié ceux qui venaient, le cœur et les bras ouverts, donner l'exemple de la communion intime de deux races confédérées, dans l'amour de la patrie commune. Puis il a continué en ces termes :

« Fribourg, peuple simple, sain, fidèle à sa foi, à ses traditions et à son passé, n'a jamais eu peur de l'avenir. Fribourg qui a développé toutes les œuvres d'utilité publique, et avant tout ses écoles, et qui, par le magnifique sacrifice de son peuple, a érigé son université, manifestant par là sa haute compréhension du rôle capital de l'intelligence, Fribourg reçoit le baiser du canton du Tessin, Fribourgeois ! Vous êtes d'une autre race que nous ; mais nous nous sentons frères parce que nous avons une mère commune : la Suisse éternellement aimée. »

M. Motta a parlé ensuite de *La Gloire qui chante*, poème qui évoque les gloires du passé. Dans cette moisson de gloire, la part de Fribourg a été large ; si celle du Tessin a été plus modeste, il se glorifie pourtant de quelques gerbes.

L'honorable magistrat a ajouté que le poème de M. de Reynold était destiné à exalter l'idée du sacrifice, personnifiée dans Arnold de Winkelried et qui a revêtu si magnifiquement dans nos soldats, à l'occasion de la guerre. M. Motta a saisi l'occasion de rendre à nos milices, non seulement en son nom, mais encore au nom du gouvernement fédéral, un solennel hommage de reconnaissance. Sans doute, elles n'ont pas eu à accomplir les prouesses sanglantes des armées belligérantes ; mais néanmoins, nos soldats ont été aussi des héros du sacrifice et sans eux notre pays ne serait pas sorti sain et sauf de la catastrophe. Ils ont accompli un devoir austère, dépouillé de tout attrait de gloire, et leur mérite est grand.

« Et vous, Fribourgeois, vous l'avez encore rempli d'une manière toute spéciale, votre devoir, *en sauvant nos institutions démocratiques*.

M. Motta adresse un hommage plein d'émotion à tous ceux de nos soldats qui sont morts pour le devoir.

Aux survivants à remplir le leur envers la patrie. Il faut penser à l'avenir de la Suisse ; il s'agit de hausser nos cœurs au niveau des grandes tâches qui s'annoncent ; il faudra résoudre avec courage, avec amour, avec générosité, les problèmes qui s'imposent. M. Motta rappelle la parole de Winkelried mourant : « Pensez à ma femme et à mes fils. » Cet appel à la solidarité confédérale doit servir d'exemple aux Suisses d'aujourd'hui. Et M. Motta a terminé par une poétique invocation aux mânes du héros de Sempach.

***

Notre correspondant luganais a dit de quel ton cordial le premier magistrat de notre cité, M. le syndic Romain Weck, avait exprimé aux Tessinois les sentiments de la ville de Fribourg. Voici le discours de l'honorable magistrat :

M. le syndic Weck a dit que la Ville de Fribourg avait tenu à être représentée par ses autorités aux fêtes de Lugano, pour venir resserrer les liens qui l'unissent au Tessin, liens qui se sont faits de plus en plus étroits depuis que Fribourg est devenue une ville d'instruction.

« Notre Université, a dit M. Romain Weck, notre Collège, notre Technicum ont vu se succéder beaucoup d'enfants de votre pays et spécialement de cette chère ville de Lugano. C'est avec bonheur et satisfaction que nous les voyons aujourd'hui occuper des situations en vue et que nous saluons, à la tête de la Confédération, un Tessinois éminent, ancien élève du Collège et de l'Université de Fribourg et qui a gardé dans notre ville les plus profondes sympathies.

« De même que vous avez été souvent nos hôtes, nous, Fribourgeois, avons été les vôtres. Combien de gens, chez nous, qui viennent fréquemment se reposer dans vos sites admirables et se délecter de votre climat si doux et de vos paysages si riants ! Combien qui affectionnent avant tout cette ville de Lugano et son lac enchanteur ! Il n'est pas de jour où les murs de Fribourg ne retentissent de conversations sur les beautés de votre pays. Et c'est le cas surtout depuis que nos soldats ont passé sur votre sol, en 1915, les plus beaux mois de leur mobilisation de guerre. Ils ont oublié toutes les rigueurs du service ; ils ne se souviennent que de l'accueil chaleureux et empressé qui leur fut réservé, et longtemps encore, autour des tables rondes et dans les familles de Fribourg on parlera de la bonne amitié qui ne cessa de régner entre le régiment 7 et la population tessinoise tout entière.

« A cette amitié s'allait d'ailleurs une communauté de sentiments et d'idées qui achevait de nous rendre frères. On peut dire que, loin de susciter la moindre division entre nous, la guerre européenne nous trouva complètement unis dans nos sympathies et nos aspirations. Nous avons blâmé ensemble les excès commis par certains belligérants ; nous avons eu pitié ensemble des opprimés ; mais, avant tout et surtout, nous avons voulu ensemble rester suisses et défendre l'intégrité de notre territoire et de nos institutions.

« Le grand fléau a passé, et, bien que les inquiétudes et les soucis subsistent, nous devons nous féliciter de voir notre pays sortir sain et sauf de la tourmente. Et nous ne saurions mieux nous en réjouir qu'en participant à cette belle manifestation patriotique, à cette représentation de *La Gloire qui chante*, dans laquelle un enfant de Fribourg, particulièrement ami du Tessin, a tenu à célébrer la Suisse en armes dans les diverses époques de son histoire.

« La ville de Fribourg ne sera pas jalouse de n'avoir pas eu la primeur du spectacle que ses soldats ont organisé. Elle a volontiers consenti à ce que les premières représentations fussent données ici, parce qu'elle a pensé que c'était la meilleure manière de vous manifester la sympathie et la reconnaissance qui vous sont dues, comme aussi de créer une union plus étroite encore entre Confédérés.

« Puissent ces jours de réjouissance patriotique contribuer à des relations de plus en plus amicales, et puissiez-vous, chers amis du Tessin et de Lugano, venir bientôt nous rendre *visite, à votre tour, dans notre vieille cité des* Zæhringen, où vous serez accueillis comme des frères ! »

TRIBUNAUX

Procès de presse

Hier a été jugé devant le Tribunal cantonal neuchâtelois le procès intenté par la société des *Stimmen im Sturm* au journal *Le National suisse*, de La Chaux-de-Fonds, qui, dans un article publié le 5 octobre 1917, avait fait sienne l'accusation lancée contre cette société d'être vendue à l'Allemagne.

Après avoir entendu les plaidoiries de Me Löwer, avocat des demandeurs, et de Me Tell Perrin, représentant du *National suisse*, le Tribunal a longuement délibéré. Deux juges se sont prononcés pour le rejet pur et simple de la demande et deux juges, admettant une faute légère, ont proposé d'accorder aux demandeurs une indemnité d'un franc.

Le président a départagé en faveur de cette dernière proposition. Le Tribunal a prononcé en outre que les frais seraient partagés entre les parties.

Echos de partout

DE L'UTILITÉ D'UN FAVORI

De la Fouchardière dans *l'Œuvre* :

La Chambre française a consacré ou plus exactement perdu une matinée à discuter la question de savoir s'il faut voter une loi spéciale pour obliger M. Georges Mandel, né Jéroboam Rothschild, à reprendre le nom de ses pères, avant d'entrer au Palais-Bourbon par les élections générales futures.

Le pseudonyme, pour les puissants du jour, est de mise.

Balzac se trompait. Ce ne sont pas les noms qui déterminent la carrière des gens. C'est aux gens qu'il appartient de choisir un nom adéquat à la carrière. Il y a des noms qui ne tiennent pas l'affiche. M. de La Palice a raison contre M. de Balzac lorsqu'il affirme que, pour arriver quelque part, il faut commencer par se faire un nom. Et M. Mandel a raison contre M. Jean Bon en répudiant, pour marcher sur la piste du Tigre, le nom éclatant, prodigieux, de Jéroboam Rothschild.

Mais les craintes de la Chambre ne doivent pas inspirer à M. Mandel un orgueil démesuré. Les victimes d'un bluff habile reconnaissent aujourd'hui qu'il faut parfois se fier aux apparences : M. Mandel, qui a le physique exact d'un valet de chambre, n'est rien autre qu'un valet de chambre. Et c'est là qu'il faut reconnaître un éclair de génie politique chez M. Clémenceau qui, généralement aveugle et maladroit en ce qui concerne les affaires publiques, eut l'extrême clairvoyance et l'adresse suprême, pour sauvegarder ses affaires personnelles, d'interposer un homme de paille entre sa popularité chancelante et l'imminente impopularité.

Tous les souverains un peu intelligents ont eu un favori destiné à supporter le poids de leurs gaffes et le choc du courroux populaire. Les sujets de Louis XI, lorsqu'on les accrochait à la plus haute branche d'un chêne, maudissaient le nom d'Olivier le Daim. Concini et Buckingham furent assassinés, et non point leurs maîtres. Raspoutine écopa bien avant Nicolas.

Voilà pourquoi M. Clémenceau, se donnant l'apparence d'un vieillard fatigué, laisse croire au génie malfaisant de M. Mandel. On a raison de croire qu'un seul des personnages est réel, mais on a tort de dire que M. Clémenceau est le pantin. C'est le vieux qui tient les ficelles ; c'est le jeune qui reçoit les pommes cuites... Ainsi, chez les ancêtres de Jéroboam Rothschild, il y avait un bouc émissaire chargé des péchés des douze tribus ; mais ce rôle fut rarement tenu par un Hébreu dans la comédie moderne.

Evidemment Mandel n'est pas autre chose qu'un pseudonyme.

C'est le pseudonyme de M. Georges Clémenceau.

MOT DE LA FI

Madame termine sa toilette pour sortir. Arrive une amie en visite imprévue ; on envoie bébé au salon.

— Ta maman est là ?

— Oui, madame.

— Elle ne m'attendait pas, hein ?

— Pour sûr... même qu'elle a dit que, si elle avait su, on serait sortis plus tôt !

Nous prévenons nos abonnés qu'il n'est pris note d'aucune demande de changement d'adresse si celle-ci n'indique le domicile précédent et n'est pas accompagnée du montant de 20 centimes.

L'ADMINISTRATION.

A vendre d'occasion

TAPIS D'ORIENT

persans - Mori

ainsi qu'un tapis phusson

Le matin : HOTEL SUISSE, Fribourg

FRIBOURG

La situation financière de la Maison épiscopale

La *Semaine catholique* publie l'appel suivant de S. G. Mgr l'Evêque :

Il y a quelques mois, Nous avons ordonné une quête, dite de charité, en faveur des nombreuses œuvres de bienfaisance dont s'honore notre pays.

Nous nous voyons obligé aujourd'hui d'ordonner une nouvelle quête destinée à venir au secours de la Mense épiscopale.

Beaucoup de prêtres, et quelques personnes parmi les laïques, savent déjà — pour l'avoir *entendu dire par Mgr Bovet* et par Nous-même — l'état de détresse dans lequel se trouve la Mense de l'Evêché de Lausanne et Genève. De fait, Mgr Marilley déclarait, en 1858 déjà, que les évêques de Lausanne et Genève vivaient dans un état de véritable gêne et que ce n'était que grâce aux revenus de leur fortune personnelle qu'ils pouvaient faire face aux dépenses. Depuis lors, cet état n'a fait qu'empirer ; il est devenu actuellement intolérable.

Nous avons tenu à exposer la situation exacte à MM. les consulteurs diocésains réunis en assemblée extraordinaire le 25 septembre dernier. Après avoir pris connaissance des revenus et des dépenses de l'Evêché, MM. les consulteurs ont été unanimes à déclarer qu'il était « urgent de prendre des mesures pour remédier à la situation précaire faite à Monseigneur l'Evêque par suite du renchérissement de la vie, et pour lui fournir les moyens pécuniaires indispensables à l'accomplissement de sa haute mission dans le diocèse ».

Deux moyens se présentaient pour cela : un impôt qu'on pouvait prélever sur les paroisses et les Confréries conformément au Canon 1504, et une quête à faire dans toutes les paroisses.

C'est ce second moyen qui a été jugé plus pratique et plus juste, pour cette raison que, par la quête, tous les fidèles contribueront vraiment à l'entretien de leur premier pasteur. De même qu'il y a une quête pour le Denier de Saint-Pierre, destinée à subvenir aux besoins du Père commun de tous les fidèles, de même il y aura à l'avenir une « Quête de Monseigneur » pour les besoins de l'Evêque du diocèse.

Bien souvent déjà, Nous avons eu recours à la générosité de Nos prêtres et fidèles, et jamais Notre attente n'a été trompée. Assurément, il Nous en coûte de tendre la main pour Nous-même, mais Nous y sommes obligé par des circonstances et Nous avons confiance que Nos chers diocésains comprendront Notre pressant appel et qu'ils y répondront.

MM. les Curés voudront bien annoncer et recommander cette quête à la charité de leurs paroissiens et la faire un des dimanches prochains, de façon que le produit — sous le titre de Quête de Monseigneur — en puisse être envoyé à la Chancellerie de l'Evêché jusqu'au 12 novembre au plus tard.

Fribourg, le 5 octobre 1919.

† PLACIDE COLLIARD,
Evêque de Lausanne et Genève. »

Nul doute que les fidèles ne mettent un pieux et général empressement à pourvoir aux besoins de la Maison épiscopale si clairement et si humblement démontrés. — *Réd.*

Commission sociale

Mgr l'Evêque vient d'instituer dans son diocèse une Commission sociale composée de prêtres et de laïques.

Cette Commission a pour but de donner aux chefs du mouvement chrétien-social les conseils et des directions dont ils peuvent avoir besoin dans les questions qui touchent à la doctrine catholique.

Souscription pour la chapelle du Sacré-Cœur, à Posieux

Anonyme, pour accomplir une promesse, 300 fr. — Anonyme de Treyvaux, 5 fr. — Anonyme de Bœfaux, 10 fr.

La Gloire qui chante

La Gloire qui chante, la radieuse épopée de M. Gonzague de Reynold et du musicien Lauber, que nos Confédérés de la Suisse latine et allemande ont eu le privilège d'applaudir avant nous, a été jouée hier soir, pour la première fois, au Théâtre de Fribourg, devant le public des grands jours. Ce fut une soirée triomphale. Les acteurs de *La Gloire qui chante*, revenus de Lugano tout auréolés du succès qu'ils y avaient remporté, ont interprété ce beau poème national avec toute leur âme. Le public, tour à tour subjugué par la grandeur poignante du spectacle ou charmé par la grâce de certains tableaux, a fait aux acteurs et aux auteurs une ovation continuelle.

Le coryphée, qui est l'âme parlante de l'œuvre, a magnifiquement rendu la langue *colorée et sonore du poème. Il a fasciné son auditoire*. Les solistes ont été dignes de la musique émouvante ou aimable qu'ils avaient à interpréter ; ils ont été couverts d'applaudissements. Les acteurs qui avaient des rôles en vedette ont joué leur personnage avec un naturel parfait. Les personnages épisodiques et les figurants ont donné au spectacle un mouvement et une chaleur qui ne se sont pas démentis un seul instant. Les chœurs et la musique instrumentale ont recueilli un juste tribut d'admiration.

Le public est resté sous le charme jusqu'au bout. M. le colonel Feldmann, président de l'Œuvre du Don national, en faveur de laquelle sont données les représentations de la *Gloire qui chante* ; MM. les conseillers d'Etat Musy et Vonderweid et M. le chancelier d'Etat Godel ; le président du Grand Conseil, M. Reichlen, M. le colonel Roger de Diesbach, commandant du 7me régiment, qui a fourni les acteurs du poème ; M. le major de Vallière, le sympathique historien de nos gloires militaires, assistaient au brillant spectacle d'hier soir. L'auteur, M. Gonzague de Reynold, était là. Le public l'a acclamé et a demandé qu'il se présentât sur la scène, où une gerbe de fleurs lui a été offerte. On a pareillement ovationné l'auteur de la musique des chants et airs militaires, le compositeur Lauber, et M. l'abbé Bovet, qui a dirigé l'exécution des airs si populaires dont il a enrichi notre patrimoine musical ; de même, M. le major de Vallière, pour la part éminente qu'il a eue à la réalisation du projet de *La Gloire qui chante*.

L'œuvre de M. Gonzague de Reynold aura, nous l'espérons, une série de représentations sur notre modeste scène fribourgeoise, qu'on voudrait plus digne d'un peuple si riche en effets grandioses. *La Gloire qui chante* est une œuvre qui élève les cœurs et qui fait vibrer, au tréfonds de l'âme, les plus nobles émotions. On aime encore mieux son pays, après l'avoir entendue. C'est le plus bel éloge qu'on puisse faire de cette belle épopée.

Office du travail

Bureau de placement pour hommes

Dans le courant du mois de septembre, 514 ordres ont été remis à l'Office.

Demandes de travail inscrites : 288, dont 234 célibataires, 54 de mariés ; 278 de Suisses et 10 d'étrangers. Il y a lieu d'ajouter à ces chiffres les demandes de 49 ouvriers ayant domicile fixe et de 34 ouvriers en passage, qui n'ont pu être inscrits faute d'occasions de travail immédiates.

Emplois offerts : 226, se répartissant entre 183 patrons, desquels 154 habitent le canton.

Placements effectués : 146, desquels 55 dans l'agriculture.

Bureau de placement pour femmes

396 ordres sont parvenus au bureau.

Demandes de places : 154, soit 139 de personnes originaires de la Suisse et 15 de l'étranger.

Offres de places : 242, dont 165 du canton.

Placements effectués : 80, soit 68 placements stables et 12 personnes travaillant à l'heure ou à la journée.

Buvez le

STIMULANT

Apéritif au Vin et Quinquina

27 *Feuilleton de LA LIBERTÉ*

Une barrière invisible

Par M. MARYAN

Mme Norans respire plus vite.

— J'ai, en effet, deviné vos projets, dit-elle, s'appliquant à parler avec calme. Mais, ma chère Juliette, laissez-moi vous le dire sans acrimonie, n'auriez-vous pas dû, avant de mettre Suzie en présence d'un homme que je reconnais très séduisant, m'en parler, à moi, et savoir ce que je désire pour ma fille ?

— Ce que vous désirez ? Un bon mariage, je suppose, Elisabeth, réplique Mme Aymard avec un nouvel effort de douceur. Elle n'a pas la vocation des autres, c'est facile à constater.

Mme Norans regarde sa belle-sœur en face.

— Non, elle ne l'a pas, en effet, et Dieu me préserve de la pousser dans une voie qui n'est pas pour elle ! Mais qui dit qu'elle ait la vocation du mariage ?

— Il n'y a guère de milieu, entre la vie religieuse et le mariage, que pour les désappointements (et Suzie n'est pas de celles qui en subissent), ou, si vous voulez, pour un dévouement filial dont l'occasion est encore assez rare. Vous n'êtes ni vieille ni infirme, et comme vous avez laissé votre fille au couvent au-delà de la limite ordinaire, peut-être, chère Elisabeth, pourrait-on en conclure que vous sauriez faire le sacrifice de sa présence.

A cette allusion, les yeux de Mme Norans étincelèrent, mais leur feu s'éteignit aussitôt.

— J'ai eu, pour prolonger le séjour de Suzie au couvent, des motifs dont je suis naturellement seul juge, dit-elle avec un calme forcé. Mais vous avez raison de penser que je ne sacrifierai jamais ma fille à une pensée égoïste. Cependant, vous vous trompez quand vous n'admettez que deux vocations pour les femmes, ou que vous considérez la voie intermédiaire comme forcée ; on peut désirer garder sa liberté, et mettre dans sa vie l'intérêt des œuvres.

Mme Aymard secoua la tête.

— Pis-aller, que tout cela. Celles qui font des œuvres dans le monde sont celles que les circonstances ont empêchées de s'orienter différemment.

— Je vous assure que vous vous trompez. En tout cas, je m'élève formellement contre un mariage hâtif. A l'âge de Suzie, on ne possède aucune expérience, on n'a pas même eu l'occasion de faire un choix, et je me reprocherais de l'engager si jeune dans les liens qu'elle peut trouver durs.

— Mais Suzie a près de dix-neuf ans !

— Non, pas encore... Le conseil de famille a empêché que Sabine commençât son noviciat avant sa majorité. Pour le mariage, il n'y a pas de noviciat, et les liens sont autrement redoutables... Je ne marierai pas Suzie si jeune.

— Vous voudriez attendre deux ans ? s'écria Mme Aymard les yeux brillants d'indignation mal contenue.

— Oui, dit Mme Norans d'une voix désespérée.

— Elisabeth, vous outrepassez, je le crains, vos droits de mère et de tutrice ! Suzie a une bonne santé, un jugement déjà formé ; elle est jeune, soit, mais point enfant, point puérile ; la prudence la plus excessive, vous permettrait de la marier... Voyons, Odon attendrait six ou huit mois...

— Je désire qu'elle soit majeure, répéta Mme Norans, avec une douceur obstinée.

— Ceci est vraiment un abus d'autorité, laissez-moi vous le dire ! Suzie ne retrouvera probablement pas un mari aussi bien doué que mon neveu. Songez qu'il est mon héritier ; ses origines sont irréprochables, même, il a un titre, et aujourd'hui plus que jamais, peut-être, ce serait quelque chose d'être vicomtesse de Saint-Marcel... Personnellement, on ne peut rien lui reprocher, bien au contraire... Et enfin, s'il faut tout dire, je crois vraiment que les affections de Suzie sont engagées...

Mme Norans frissonna, et le cerne de ses yeux devint d'un violet sombre.

— Et c'est là ce que je vous reproche, s'écria-t-elle d'une voix douloureuse. Vous avez joué avec le feu ! Vous avez mis, sans que je le sache, ma fille en présence d'un homme qui devait forcément lui plaire. Il est le premier, le seul qu'elle ait rencontré, il a personnifié pour elle des rêves romanesques, et elle ne pouvait manquer d'être sensible aux premières attentions dont elle était l'objet. Qu'il soit digne d'elle, je veux l'admettre : ne l'eût-il pas été, il était impossible qu'il ne fît point une si facile conquête. Mais il faut d'autres réflexions et une autre maturité pour se marier. Suzie devra s'éprouver elle-même, et acquérir une expérience plus complète avant de décider son avenir.

— Alors, vous aurez le courage de l'affliger, de détruire son rêve, son jeune amour ?

— Je ne puis croire que son cœur soit si profondément engagé, dit Mme Norans, pâlissant encore jusqu'à être livide. Mais à qui la faute si son imagination s'est enflammée ? Moi je pense surtout à l'avenir.

— Et moi j'avais cru, je crois encore l'assurer ! s'écria Mme Aymard, dominant à grand peine son agitation et sa colère. Suzie a eu, je le répète, la chance de rencontrer une occasion unique. Le cœur et la raison sont d'accord, ses sympathies ne se sont point égarées, les garanties de toutes sortes sont réunies... Toute autre mère nie serait reconnaissante ! Ma conscience, bien loin de m'adresser un reproche, me rend ce témoignage que j'ai mis votre fille sur le chemin du bonheur... Suzie est plus profonde que vous ne le croyez peut-être. Prenez garde ! Ne jetez pas entre vous et elle les germes d'un ressentiment trop justifié ! Songez aux ravages que peuvent faire dans une âme de jeune fille, et même dans son organisation, dans sa santé, un grand chagrin, un amour contrarié, le sentiment d'un abus d'autorité, d'une injustice ! Réfléchissez ; il n'est pas possible que vous ne vous rendiez pas à la raison !

Et Mme Aymard, qui n'était maîtresse d'elle-même qu'avec un grand effort, sortit sans vouloir rencontrer le regard angoissé de sa belle-sœur.

Elle se heurta presque, au bas de l'escalier, à Suzie elle-même.

— Ma tante !...

Ce mot exprimait l'anxiété, et aussi une timide interrogation.

Pauvre petite Suzie ! Elle avait bien senti, sans qu'elle sût pourquoi, que sa mère était hostile à son rêve, et en ce moment elle était pâle et défaite, elle aussi, malgré la vaillance avec laquelle elle essayait de sourire.

Mme Aymard comprit, naturellement, l'involontaire interrogation de ces yeux pleins d'angoisse. Jamais, jusqu'à ce moment, un mot précis n'avait été échangé entre elles au sujet d'Odon. Suzie avait parfaitement saisi les allusions de sa tante, et deviné ses projets, et Mme Aymard avait aisément pénétré le secret transparent de sa nièce ; mais c'était tout. Maintenant, l'angoisse de Suzie et l'indignation de sa tante supprimaient cette réserve voulue, et, imprudemment, presque sans réfléchir, ce qui ne ressemblait pas à sa manière ordinaire, Mme Aymard céda à son irritation et parla ouvertement.

— Vous saviez mes désirs, Suzie, dit-elle d'une voix frémissante. Votre mère ne veut vous marier qu'à vingt-et-un ans...

Dans deux ans ! Un siècle ! Suzie eut froid au cœur. Ce bonheur entrevu reculait devant elle dans un lointain que s'exagérait sa jeunesse. Et encore, voudrait-il attendre ?

Elle ressentit tout à coup une amertume profonde en pensant à sa mère. Se serait-elle plainte à sa tante ? Celle-ci ne lui en laissa pas le temps. Regrettant de s'être laissée aller à un mouvement irréfléchi, bien rare chez elle, elle murmura quelques mots, parmi lesquels Suzie crut distinguer celui de subrogé-tuteur, et se dirigea précipitamment vers le salon où M. Norans faisait sa sieste.

(A suivre.)

Grand Conseil

Session extraordinaire d'octobre

Séance de jeudi 9 octobre

LA LOI SUR MARSENS ET HUMILIMONT

Le Grand Conseil a discuté hier matin en première lecture le projet de loi organique sur les établissements de Marsens et d'Humilimont. Ce projet et le message l'accompagnant ont été déposés à la session de mai dernier. Le rapporteur a été désigné en la personne de M. *Auguste Barras*.

Rappelant l'origine et les développements de l'asile de Marsens, M. le *Rapporteur* montre la nécessité d'une réglementation en harmonie avec l'extension de l'établissement et répondant aux exigences actuelles. Il s'agit notamment de déterminer d'une manière précise l'affectation de l'asile de Marsens et celle, toute différente, de l'établissement médical d'Humilimont, d'où sont exclus les aliénés et les personnes atteintes de maladies contagieuses.

M. *Savoy*, directeur de l'Intérieur, définit l'économie générale du projet, qui est, en ce qui concerne Marsens, une refonde des lois de 1871, de 1878 et de 1899. D'autre part, le curatorium d'Humilimont ne possède pas de statut légal. Le commissaire du gouvernement souligne l'excellence des *anciennes dispositions touchant* Marsens. Beaucoup de ces dispositions sont reportées dans le nouveau projet. Le législateur entend surtout simplifier l'administration passée. C'est ainsi qu'il étend les compétences de la commission de Marsens, en lui laissant, par exemple, le soin de nommer l'administrateur et ses employés, tandis que le gouvernement nommerait la commission administrative, le médecin et ses adjoints, approuverait les règlements intérieurs, le budget et les comptes, l'examen de ceux-ci étant réservé au Grand Conseil.

Sur l'un ou l'autre point du projet, la commission n'est pas d'accord avec le gouvernement. Elle veut laisser au Conseil d'Etat, par exemple, la nomination de l'administrateur. Dans la discussion des articles, le *Rapporteur* propose une série de modifications, qui sont acceptées par le *Commissaire du gouvernement*.

Prennent part au débat, outre M. *Barras* et M. le conseiller d'Etat *Savoy*, MM. *Clément*, *Charles Chassot*, *Bartsch*, *Gutknecht* (Morat), *Ducotterd*.

M. *Clément* appuie vivement la proposition de la commission concernant la création d'une section spéciale pour les épileptiques, ces malheureux se voyant trop souvent fermer la porte des hôpitaux. Un vœu de M. *Charles Chassot*, tendant à faire inscrire dans la loi une différence entre les prix de pension des malades fribourgeois et des non-fribourgeois, est renvoyé au deuxième débat. M. *Gutknecht* voudrait que chaque district fût représenté dans la commission de Marsens. M. *Savoy*, conseiller d'Etat, répond que c'est pour cela que le nombre des membres de la commission sera porté à neuf. *Au sujet de l'internement des aliénés et des con*testations qui peuvent s'élever sur l'état mental des malades, M. *Bartsch* fait la proposition de confier au tribunal de district le soin de trancher ces contestations. Renvoyé au deuxième débat. L'article 23 du projet porte un second alinéa, disant que les malades « seront traités avec la plus grande humanité et l'emploi des moyens de coercition toléré seulement à la dernière extrémité ». M. le *Rapporteur*, appuyé par M. *Ducotterd*, se prononce pour la suppression de cet alinéa. MM. *Bartsch*, *Clément* et *Gutknecht* proposent le maintien des mots : « Ils seront traités avec la plus grande humanité. » Au vote, cette proposition l'emporte par 30 voix contre 5 sur celle de la commission.

Les derniers articles sont adoptés avec les modifications de la commission, après que M. le *Directeur de l'Intérieur eut rendu un bel hom*mage au dévouement des religieuses de Marsens.

La revision constitutionnelle

M. *Bartsch* constate que la commission nommée pour étudier le projet de revision constitutionnelle ne s'est pas encore réunie. Il demande où en est la question, qu'il serait nécessaire de porter à l'ordre du jour de la session de novembre, si la nouvelle constitution doit être appliquée aux prochaines élections au Grand Conseil.

M. *Pernier*, président du Conseil d'Etat, est d'accord avec M. Bartsch pour souhaiter que le projet soit débattu en novembre. Mais le gouvernement est maintenant dessaisi de la question. C'est à la commission du Grand Conseil à préparer le travail du législateur.

M. *Robert Weck*, président de cette commission, déclare n'avoir pas perdu de vue sa mission et s'être entretenu déjà avec le Directeur de la Justice. Il croit que la commission sera prête pour la session de novembre.

M. *Bartsch* se déclare satisfait.

La baisse de la natalité

M. le docteur *Clément* a la parole pour développer l'interpellation qu'il a déposée la veille sur le bureau du Grand Conseil. Faisant état de chiffres cités par M. Charles Chassot, dans le débat sur la loi fiscale, chiffres qui laisseraient croire à une diminution de 200 naissances par an dans la ville de Fribourg seulement, l'orateur estime que l'on ne saurait se désintéresser d'une aussi grave constatation. Il ne croit pas à une relation si étroite entre l'aisance et la natalité, car on voit ordinairement un nombre d'enfants plus petit là où la fortune est plus grande. M. Clément se défend d'ailleurs d'énoncer par là une règle stricte ; il y a fort heureusement un certain nombre d'honorables exceptions. Il n'en reste pas moins que l'état de choses signalé par M. Chassot mérite attention et que le Conseil d'Etat se doit d'en rechercher les causes sociales, les causes économiques, les causes morales aussi. A ce dernier sujet, l'orateur flétrit vigoureusement la propagande éhontée que de louches officines mènent, par la voie de la poste, jusque dans nos villes et nos villages.

M. *Perrier*, président du Conseil d'Etat, remercie M. Clément de sa mise en garde. Il ne voudrait pourtant pas laisser le Grand Conseil sous la funeste impression que la capitale du canton ait subi une diminution annuelle de 200 naissances. C'est 80 qu'il faut dire, d'après les renseignements fournis par l'état civil. Ce recul est néanmoins suffisamment inquiétant et l'étude de ses causes doit être entreprise. On a parlé de la propagande malthusienne. De grands efforts ont été faits chez nous pour la supprimer. On écarte rigoureusement des pages d'annonces des journaux du canton toutes les réclames qui seraient des invites à l'immoralité. L'Agence Publicitas, dit M. Perrier, mérite à ce sujet des félicitations. Malheureusement, des journaux du dehors servent encore de véhicules à cette honteuse propagande. Pourtant, le président du gouvernement sait qu'un mouvement de réaction se dessine aussi dans d'autres cantons. En attendant, le Conseil d'Etat recherchera les causes d'ordres divers qui ont pu provoquer le recul des naissances dont on a raison de s'alarmer. Le gouvernement espère bien que cette enquête n'aboutira pas à des constatations trop pénibles sur le niveau moral dans notre canton.

M. *Zimmermann* n'hésite pas à attribuer l'inquiétante baisse des naissances à une autre baisse non moins inquiétante : celle des convictions religieuses. La malpropre propagande dont les journaux socialistes et libres penseurs se font les colporteurs n'aurait pas de prise sur des *consciences trempées et des âmes éclairées par* la foi.

Après quelques explications de MM. *Charles Chassot* et *Clément*, l'interpellation est liquidée, et la séance levée.

Séance du vendredi 10 octobre

La séance est ouverte à 8 h. ½, en présence de soixante-dix députés.

M. *Daguet* rapporte sur le projet de décret relatif à un emprunt de 12 millions 5 % à émettre par l'Etat. Le rapporteur expose tout d'abord la situation générale des finances de l'Etat. Il *souligne le déficit de plus d'un mil*lion, l'amortissement obligé de la dette publique, la nécessité de poursuivre les œuvres d'utilité générale et de progrès social. Il regrette, avec l'un ou l'autre membre de la commission, que l'on doive emprunter pour payer ses dettes ; mais les modestes ressources du pays et son désir légitime d'être à la hauteur des temps ne nous laissent pas la liberté de choisir. L'emprunt est une nécessité inéluctable. L'orateur expose les négociations qui ont été menées par la Direction des finances et se félicite de la solution à laquelle on s'est arrêté. Il explique rapidement le projet, qui consiste à émettre un emprunt intérieur de 12 millions, à 5 %, au-dessous du pair. Il termine par un appel patriotique à MM. les députés, afin qu'ils usent de toute leur influence pour le succès de l'opération.

M. *Musy*, directeur des finances, expose longuement la situation budgétaire, les nécessités du service d'amortissement de la dette publique, les conditions économiques favorables du pays, les tractations heureusement conduites avec les banques fribourgeoises, les avantages de la combinaison projetée. Il se joint à l'appel du rapporteur, à l'adresse de MM. les députés, puis on passe à la discussion des articles, qui sont acceptés sans modifications importantes.

En votation définitive, le projet d'emprunt intérieur de 12 millions est approuvé à l'unanimité des députés présents.

Etat civil de la ville de Fribourg

Naissances

1er octobre. — Dougoud, Yvonne, fille d'Henri, employé aux C. F. F., de Lieffrens et Villarimboud, et de Rosa, née Mottas, route de Bertigny, 39.

6 octobre. — Bersier, Marthe, fille de Théodore, employé, de Vuissens et Cugy, et de Bertha, née Meier, rue du Pont-suspendu, 113.

Cotting, Jean, fils de Pius, boulanger, de Brunisried, et de Clémentine, née Conus, Stalden, 3.

Galley, Charles, fils de Victor, voiturier, d'Autigny, et de Rosalie, née Hayoz, Monrevers, 354.

7 octobre. — Burgy, Berthe, fille de Pierre, mécanicien, de Cordast, et de Flavie, née Loup, Grabensal, 147.

8 octobre. — Grognuz, Marie, fille de Joseph, tonnelier, de Poliez-Pittet (Vaud), et d'Elisa, née Casada, rue de la Préfecture, 182.

Décès

3 octobre. — Bovey, née Bæchler, Adèle, épouse de Jacques, de Neyruz, 62 ans, Varis, 25.

Bielmann, Marie, fille de Vital, ouvrière de fabrique, de Bonnefontaine, 21 ans, Neuveville, 51.

5 octobre. — Dey, Jean, fils de Jean, de Rue, artiste forain, à Yverdon, 28 ans.

7 octobre. — Stadelmann, Alice, fille de Pierre, de Marbach (Lucerne), 6 mois, rue de Morat, 258.

Joye, Jean, fils de Joseph, de et à Prez-vers-Noréaz, 4 mois.

8 octobre. — Chatton, Julien, fils de Julien, d'Avry-sur-Matran, à Cormanon, vécu quelques heures.

9 octobre. — Jungo, Bertha, fille de Jean, tailleuse, de Chevrilles, 20 ans, place du Petit-Saint-Jean, 45.

Football

Dimanche dernier, le F. C. Richemont I s'est classé premier dans le tournoi organisé par le F. C. Avenches, et la seconde équipe a battu, par 3 buts à 1, le F. C. Britannia de Payerne, dans un match du championnat cantonal fribourgeois.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Demain matin, samedi, à 8 h. ¼, office de *Requiem* pour l'anniversaire de M. Herbert d'Eggis.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

La conférence de la paix

Belgique et Hollande

Paris, 10 octobre.

(Havas.) — La commission de revision des traités de 1839 a repris ses travaux. Les délégations belges et hollandaises ont fait connaître leurs point de vue sur la question militaire soulevée concernant la sécurité de la Belgique, le maintien de la paix générale par la suppression de la neutralité et de la garantie y relative inscrites dans les traités de 1839. Il semble que la *thèse belge et la thèse hollandaise soient encore* inconciliables, puisque la commission doit chercher à trouver une formule acceptable par les deux parties.

La paix avec la Bulgarie

Paris, 10 octobre.

(Havas.) — Le nouveau délai que le gouvernement bulgare a demandé à la Conférence de la paix pour présenter ses observations sur le traité qui lui a été remis n'est pas imputable à *la crise ministérielle ouverte à Sofia. Il est dû* uniquement à des raisons matérielles, le travail de traduction, de rédaction et d'impression ne pouvant être fait dans le laps de temps fixé par les Alliés.

L'Allemagne et les Alliés

Berlin, 10 octobre.

(Wolff.) — L'assemblée nationale a repris ses travaux interrompus par l'attentat contre le député Haase. Le député indépendant Cohn critique la politique actuelle du gouvernement qui empêche une unification avec les socialistes majoritaires tant que cette politique de coalition sera maintenue. Il serait préférable pour les travailleurs que les socialistes majoritaires ne fissent pas partie du gouvernement et entrassent dans l'opposition. C'est alors seulement que nous aurions la confiance de l'étranger. L'orateur exige du gouvernement une politique claire à l'est, où se trouvent les questions vitales pour l'Allemagne.

Le ministre de la guerre accuse les indépendants d'exciter l'étranger contre l'Allemagne au moyen d'informations sciemment erronées. Le parti de M. Cohn devrait renoncer à ces dénonciations. En France, la presse chauvine s'empare avec avidité de ce qu'écrit la *Freiheit*. Des négociations seront engagées avec l'Entente sur toutes les questions militaires afin d'écarter toute méfiance. Il ne serait pas bon de couper les vivres aux soldats insubordonnés de Courlande, car ils pilleraient les habitants de la Lettonie.

Le ministre Müller a pris ensuite la parole. Le gouvernement comme les représentants des patrons et les ouvriers consentent à participer à la conférence ouvrière de Washington, à condition d'avoir les mêmes droits que les autres membres. La ratification du traité de paix nous empêche en ce moment de passer des conventions avec la Russie. Le ministre espère que les soldats allemands évacueront bientôt les provinces Baltiques. Le général von der Goltz doit être remplacé, quoi qu'il ait déclaré ne participer à aucun mouvement contre-révolutionnaire, d'abord à cause de la méfiance qui l'entoure et parce qu'il ne paraît pas être l'homme propre à négocier.

Les désordres de Sarrebruck

Sarrebruck, 10 octobre.

(Havas.) — Des éléments suspect tentèrent, le 7 octobre au soir, de profiter de la grève des métallurgistes pour provoquer des désordres. Des jeunes gens vêtus d'uniformes gris « feldgrau » armés de revolvers attaquèrent la centrale télégraphique. Une autre bande organisa le pillage des magasins et particulièrement des magasins d'alimentation. Les troupes françaises rétablirent l'ordre. Un soldat français a été tué et plusieurs blessés. Une nouvelle tentative échoua le 8 octobre. Plusieurs grévistes reprirent le travail afin de se désolidariser avec les perturbateurs. Le conseil de guerre a condamné à mort un émeutier et il a prononcé huit condamnations à vingt ans de travaux forcés pour pillage.

Les Belges dans les territoires allemands conquis

Berlin, 10 octobre.

Le *Vorwærts* annonce que, vendredi dernier, les troupes belges d'Eupen ont occupé de nombreux bureaux de syndicats et arrêté les employés. Une perquisition a ensuite été faite au cours de laquelle les caisses et le mobilier des bureaux disparurent. Il s'agissait, a-t-on déclaré, de rechercher des écrits bolchévistes.

L'île de Héligoland

Hélignland, 10 octobre.

(Wolff.) — Le président de la municipalité Paynes a déclaré que le télégramme de Cuxhaven selon lequel une forte agitation serait faite à Héligoland pour se séparer de l'Allemagne et se rattacher à l'Angleterre est absolument mensongère.

Angleterre et Italie

Rome, 10 octobre.

L'ambassadeur anglais, sir Rennel Rodd a eu un entretien prolongé avec M. Nitti, auquel on attache une importance spéciale. Dans les cercles semi-officiels, on attend de cete visite un éclaircissement de l'attitud de M. Lloyd George dans la question de l'Adriatique. Avant l'ambassadeur, M. Nitti avait reçu l'ancien gouverneur de Fiume, le général de Petiti.

Rome, 10 octobre.

Une communication de Reuter assure que le gouvernement anglais n'a pas menacé l'Italie à la suite de la situation à Fiume. Les événements de Fiume ont formé l'objet d'une conversation amicale entre lord Curzon, le remplaçant du ministre des affaires étrangères, M. Balfour, qui, pendant l'absence de ce dernier, fit venir l'ambassadeur impérial à son lit auquel il est cloué par la maladie, pour attirer son attention sur les dangers auxquels l'Italie s'expose par la prolongation de la situation compliquée dans l'Adriatique. Dans les cercles diplomatiques de Londres on est très étonné du fait que cette communication confidentielle ait été rendu publique, car l'Angleterre ne voulait nullement lui donner le caractère d'une menace ouverte. Il ressort déjà des communications explicatives du gouvernement anglais que les gouvernements associés et alliés ont adressé, il y a une semaine, *tant à l'Italie qu'à la Yougoslavie une demande* d'explication des événements en Dalmatie les priant de s'abstenir de toute provocation qui pourrait aggraver la situation. L'Angleterre a fait depuis le commencement tout ce qui était possible pour éviter que la solution de la situation délicate ne devînt pas encore plus difficile. Elle n'a pris aucune mesure sans l'assentiment des gouvernements alliés et associés. La réponse de M. Wilson a été retardée par sa maladie.

Rome, 10 octobre.

A la suite d'une information de l'agence Reuter concernant l'attitude du gouvernement anglais au sujet de la question de Fiume, l'Agence Stefani publie la note suivante :

« La dépêche Reuter doit certainement refléter la pensée du gouvernemen anglais et, puisque la première et la dernière phrase implicitement expliquent et rectifient toute autre manifestation précédente du gouvernement anglais, l'opinion ne peut qu'en prendre acte avec satisfaction- apprenant que, pour arriver à une solution convenable de la question de Fiume, nous pouvons encore espérer le concours cordial de tous nos alliés. »

Dans le ministère italien

Rome, 10 octobre.

Le *Giornale d'Italia* reproduit le bruit que le ministre de la guerre Albricci et le ministre de la marine, amiral Sacchi, auraient l'intention de démissionner à la suite des irrégularités qui se sont produites en rapport avec l'expédition de Fiume.

M. Lloyd George et la Trades Union

Londres, 10 octobre.

(Havas.) — M. Lloyd George a reçu une délégation de la commission parlementaire du congrès des « Trades Union » et de la fédération des mineurs qui a présenté les demandes du congrès pour la nationalisation des mines et le retrait des troupes de Russie. L'entrevue a revêtu un caractère privé, mais pour ce qui est des mines, la délégation déclara qu'elle n'agirait pas indépendamment, mais d'accord avec le mouvement général des « Trades Union ».

Chômage dans la métallurgie

Amsterdam, 10 octobre.

(Wolff.) D'après le *Telegraaf*, la grève de 5,500 ouvriers sur métaux qui dure depuis une quinzaine prend des formes sérieuses. Le *Times* apprend de Manchester qu'il est possible qu'un million d'ouvriers des fabriques de machines soient obligés de chômer.

L'état de santé de M. Wilson

New-York, 10 octobre.

L'amélioration dans l'état de M. Wilson continue.

On exprime du mécontement pour le caractère vague des bulletins publiés par les médecins. Le *New-York World* dit que même les médecins de profession ne comprennent rien aux bulletins publiés par la Maison Blanche et ajoute : « En vérité, la maladie de M. Wilson a donné lieu aux bruits les plus fantaisistes dont quelques-uns ne sont que le produit de la soif de sensation des ignorants, tandis que d'autres ont été simplement inspirés par la malice. » Dans *ces conditions, la New-York World demande que* les médecins abandonnent leur attitude de mystère et disent la vérité au public.

Milan, 10 octobre.

On mande de Londres au *Secolo* que les journaux américains discutent toujours plus vivement de la succession temporaire ou même définitive du président Wilson. Ils voudraient persuader le président Wilson de déléguer ses pouvoirs au vice-président Marshall.

La consécration de la basilique de Montmartre

Paris, 10 octobre.

Le cardinal Vico, délégué pontifical aux fêtes de la consécration de la basilique de Montmartre, est arrivé à Paris. Il est descendu chez les Pères Lazaristes.

La santé du cardinal Ferrari

Milan, 10 octobre.

Les fêtes du jubilé archiépiscopal du cardinal Ferrari ont été renvoyées à cause de l'état de santé du cardinal, qui exige un repos absolu.

Troubles à Madrid

Madrid, 10 octobre.

(Havas.) — Hier jeudi après midi, des grévistes ont assailli des ouvriers qui travaillaient à des maisons en construction. La police étant insuffisante, les soldats sont intervenus et ont chargé. Quelques arrestations ont été opérées. En fuyant, les grévistes ont pillé des magasins de comestibles. Les ouvriers tailleurs grévistes ont commis des actes de violence contre des magasins de confection.

SUISSE

Encore un vol de valise

Genève, 10 octobre.

Une valise contenant pour 22,000 francs de bijouterie a été dérobée dans un hôtel de Genève. Malgré les recherches actives faites par la police, la valise n'a pas été retrouvée.

FRIBOURG

La fièvre aphteuse

Communiqué du Département de l'agriculture :

Comme nous l'avons annoncé hier, la fièvre aphteuse a été constatée à Vuisternens-en-Ogoz, dans une étable contenant deux génisses, qui étaient rentrées, samedi, du pâturage de Bonavaux, rière Grandvillard, où elles avaient été estivées durant tout l'été. En raison du fait que ce troupeau de génisses était infecté avant sa dislocation, des cas de maladie ont été annoncés, hier, dans les communes de Grandvillard Enney et Gruyères (Epagny).

Nous sommes dès lors en présence d'une épizootie de fièvre aphteuse qui risque de se propager dans un certain nombre de communes de notre canton, spécialement dans le district de la Gruyère. Sans doute, les conséquences de cette maladie seront terribles pour notre élevage. Mais nous pensons cependant que si tous les agriculteurs des contrées contaminées font leur devoir, on pourra d'ici à quelques jours arrêter la propagation de la maladie.

Voici les mesures de police sanitaire décrétées d'urgence par le Conseil d'Etat :

1° Suppression des foires, marchés, et achats de bétail sur les places publiques, dans tout le canton ;

2° Suspension des concours des syndicats bovins jusqu'à nouvel avis.

3° Séquestre de tout le gros et petit bétail dans les étables des communes ci-après :

a) Vuisternens-en-Ogoz, Estavayer-le-Gibloux, Villarlod, Villarsel-le-Gibloux, Rueyres-Saint-Laurent, Farvagny-le-Grand, Grenilles et Rossens dans le district de la Sarine ;

b) Grandvillard, Lessoc, Albeuve, Neirivue, Villars-sous-Mont, Enney, Estavannens, Gruyères, Botterens, Corbières, Pont-la-Ville, Pont-en-Ogoz, Vikars-d'Avry et Sorens dans le district de la Gruyère.

En outre, le ban sur le bétail est mis dans les communes non séquestrées dans le cercle de la justice de paix de Farvagny et dans toutes les communes non séquestrées du district de la Gruyère. Il est bien entendu que ces mesures énergiques qui sont de nature à causer beaucoup de désagréments à nos agriculteurs seront rapportées dès que la situation se sera éclaircie, c'est-à-dire dans une dizaine de jours.

Changes à vue de la Bourse de Genève

Le 10 octobre

Les cours ci-après s'entendent pour les chèques et versements. Pour les billets de banque, il peut exister un écart.

Le premier cours est celui auquel les banques achètent ; le second, celui auquel elles vendent l'argent étranger.

	Demande	Offre
Paris	65.10	67.10
Londres (livre st.)	23 25	23 65
Allemagne (marc)	20 15	22 15
Italie (lire)	55 10	57 10
Autriche (couronne)	4 75	6 75
Prague (couronne)	15 30	17 30
New-York (dollar)	5 34	5 74
Bruxelles	65 25	67 25
Madrid (peseta)	105 85	107 85
Amsterdam (florin)	211 —	213 —
Pétrograd (rouble)	18 —	22 —

Calendrier

Samedi 11 octobre

Saint LOUIS Bertrand, confesseur

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 10 octobre

BAROMÈTRE

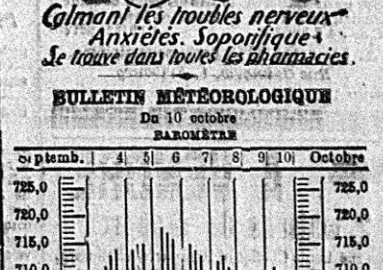

THERMOMÈTRE C.

Septemb.	4	5	6	7	8	9	10	Octobre
7 h. m.	7	8	7	8	9	9	1	7 h. m
11 h. m.	9	13	15	12	14	10	8	11 h. m
7 h. s	8	12	14	12	13	5		7 h. s

TEMPS PROBABLE

Zurich, 10 octobre, midi.

Brumeux en plaine. Ciel variable. Bise.

†

Monsieur et Madame Jean Jungo-Æby, à Fribourg ; Mlle Marie Jungo et son fiancé, Armand Sieber, à Fribourg ; M. Rodolphe Reynold-Jungo et sa famille, à Fribourg ; la famille Pierre Jungo et M. Romain Jungo, à Fribourg, ainsi que toutes les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'Ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère fille, sœur, tante et cousine

Mademoiselle Bertha JUNGO

décédée à Fribourg, le 9 octobre, après une longue et pénible maladie, munie des secours de la religion, à l'âge de 20 ans.

L'enterrement aura lieu samedi, 11 octobre.

Départ du domicile mortuaire : Place Petit-Saint-Jean, 47, à 8 h. 30 du matin.

†

L'office anniversaire pour le repos de l'âme de

***Monsieur le lieut.* HERBERT d'EGGIS**

aura lieu à Saint-Nicolas, samedi, 11 octobre, à 8 ½ heures.

L'Institut de Hautes Etudes

ouvrira, le **15 octobre** ses cours de piano, dirigés par un professeur diplômé du Conservatoire de Paris.

S'adresser, pour renseignements : **Villa des Fougères.** P 6985 F 7094

VENTE et LOCATION d'immeubles

Le samedi 25 octobre, à l'Hôtel du Cheval-Blanc, à Bulle, à 1 heure de l'après-midi, il sera exposé en vente aux enchères publiques les montagnes du registre foncier de Charmey du **Plan du Mont dessus et dessous de la Campagne,** comprenant pâturage et fanage de la contenance *de 67 hect. 78 ares 96 m., soit 188 poses, 114* perches, **du Croset derrière,** pâturage de 477,990 mètres, soit 132 poses 310 perches, propriétés peuplées de bois de toute grandeur ; et **des Mortheys,** estivage et improductif de 114 hect. 97 ares 50 ca., soit 319 poses 156 perches.

En cas de non adjudication, ces immeubles seront immédiatement exposée en location, pour trois ans, aux conditions qui seront dues avant les mises, avec le **domaine de Praz Pertet, Chesalle** et **le Flon,** de la contenance de 7 hec. 56, soit 21 poses, ainsi que la **gîte de Bataille,** celle de **Pliaumont-dessus** et du **Ganet d'avaut,** au registre foncier des communes de Broc, Châtel-sur-Montsalvens et Charmey.

Un homme sera à disposition, les samedis 11 et 18 octobre, pour visiter les montagnes.

ANDREY, *notaire,* **BULLE.**

Semelles caoutchouc

sont meilleur marché que le cuir

Prix avec pose

Pour Hommes	Pour Dames
4 fr. 80	**3 fr. 80**

Atelier de ressemelage

L. ZEISLER, rue de Lausanne, 43

On demande

entrée au 1er novembre, un très fort et honnête

JEUNE HOMME

comme magasinier et aide au détail, denrées coloniales, farine, maïs, son, etc. Un jeune homme connaissant déjà la partie et parlant les deux langues serait préféré.

Inutile de s'adresser sans de bons certificats.

S'adresser *case postale N° 19.369, Delémont.*

Cours de Dessin & Peinture

(SELON DIVERS PROCÉDÉS) dès le 15 octobre

Cours **pour adultes,** le **lundi,** jeudi et samedi après midi, de 2 à 4 h. — **Pour enfants,** le mercredi, de 5 à 7 heures. P 6943 F 6997

J. FALQUET, professeur diplômé,
Rue Grimoux, 1, Fribourg.

Tarif des prix sur demande.

A VENDRE

2 maisons de rapport

situées rue Louis Chollet et Remparts, à Fribourg, comprenant chacune 4 logements avec eau, gaz, électricité, chambres de bain, balcons. Situation bien ensoleillée.

Pour offres et pour visiter les maisons, s'adresser à M. François Reichlen, 18, rue St-Pierre, à Fribourg. 6987

Favorables conditions de paiement.

Fruits de table et de ménage

pommes et poires

sont livrés à des conditions favorables par

la Société pour l'utilisation des fruits
A GUIN

— DEMANDEZ LES PRIX —

ON DEMANDE

JEUNE FILLE

bien recommandée, connaissant un peu le français ou au moins le comprenant, pour les travaux d'un ménage soigné.

Mme L. H. Courvoisier-Guinand, Les Brenets. 7168

FROMAGER

Jeune homme capable, **demande place** dans une bonne fromagerie.

Entrée 1er novembre.

S'adresser sous chiffre P 7112 F à Publicitas S. A., Fribourg.

ON DEMANDE

une

cuisinière

pour petit restaurant ainsi qu'une **jeune fille** pour aider au ménage.

(Vaudoise) Bd Grancy, 51, **Lausanne.** 7187

ON DEMANDE

pour tout de suite, une

jeune fille

honnête et pas trop jeune, comme **bonne à tout faire.** Bons gages et traitement familial — Faire offres à **Mme Ramella,** Rue Fleury, 7, **Neuchâtel.** (Téléphone 9.40).

On demande

une bonne domestique au courant de la cuisine bourgeoise et de tous les travaux du ménage. Gages : **50 à 60 fr.** suivant capacités. Excellentes références exigées. Entrée tout de suite.

S'adresser à Publicitas S. A., **Bulle,** s. P 2215 B.

Fabrique de la place

DEMANDE

un apprenti de bureau
un apprenti dessinateur
un employé de bureau

au courant de l'allemand et du français. 7034

S'adresser **par écrit** sous chiffres P 6978 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

Banque

de la place **demande** un apprenti. S'adresser au Casier postal 12090 à **Fribourg ;** envoyer les certificats d'école. 7216 1164

Apprenti maréchal

est demandé pour le 1er novembre, chez **M. Otto Berger,** maréchal, **rue de Morat.** 7023

ON DEMANDE

pour Berne

Ouvrières

pour le flou et tailleur. Place à l'année. Bon gage.

Mme **Bertschy,** Effingerstrasse, 4, à **Berne.**

Jeune suisse-allemande

sachant déjà parler un peu le français, **demande place** dans une bonne maison privée, catholique, pour le service, éventuellement comme fille de chambre.

S'adresser sous P 7158 F à Publicitas S. A., **Fribourg.** 7217

OCCASION

exceptionnelle !

Demandons pour notre Email lumineux, article tout nouveau, pour faire luire tous les objets,

représentant

pr le canton de Fribourg.

Offres **Case postale transit 134, Berne.**

Grande vente de linge et meubles

Samedi 11 octobre, dès 9 heures du matin, à la salle des ventes, maison de Justice, à Fribourg : lits complets, armoires, commodes, tables, chaises, desserte, canapés, potagers vaisselle, un moule de bois coupé, une couleuse, Vente à moitié prix. 7221

Crème Suisse

Pour la beauté, ne graissant pas.

Dépôt : **M. Genève & Tschanz,**

KRŒNER-NAPHTALY

FRIBOURG

34, Avenue de la Gare, 34

A côté de l'Hôtel Terminus

Nous rappelons à notre honorable clientèle et au public en général que les **dernières nouveautés d'automne** sont en rayons **aux prix les plus avantageux.**

Comme toujours, nos

Complets, Pardessus ou Ulster

sont d'un travail absolument **soigné,** d'une **coupe irréprochable** et d'une **qualité sans égale.**

Nous invitons cordialement nos clients à visiter nos rayons. Ils pourront se **convaincre eux-mêmes du choix immense** mis à leur disposition.

Produit suisse

VIN KATZ

Pepto-quino- ferrugineux

Contre l'anémie et pour convalescent
DANS TOUTES LES PHARMACIES

École Lémania

LAUSANNE

Reprise des cours : **15 octobre**

CINÉMAS
ROYAL ★ SIMPLON

Progr. du 10 au 16 oct., inclus
Dimanche, matinées à 2 ½ et 4 ½ h.
Le Championnat compromis
drame en 5 parties
JOURNAL D'ACTUALITÉS
Autres films au programme
Prochainement
le Comte de Monte Christo

Dimanche et lundi, 12 et 13 oct.
Dimanche, MATINÉE à 3 h.
L'heureuse vocation
drame en 3 parties
La prise de la Bastille
Comédie en 3 parties
Fatty garçon boucher
30 minutes de fou rire

Pour le Midi de la France

ON DEMANDE

une bonne d'enfant

très sérieuse, sachant coudre, pour soigner deux fillettes de 7 et 4 ans.

S'adr. à **Mme Edouard Lob, 46, rue de Morat, Berne.** 7244

Une auberge de campagne **demande pr Noël,**

une jeune fille

propre et honnête

pour aider au ménage et servir au café. 7241

Ecrire s. P 7190 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

ON DEMANDE

deux trois ou quatre

chambres meublées

et cuisine

Offres et conditions sous P 7172 F à Publicitas S. A., **Fribourg.** 7231

JEUNE HOMME

aurait l'occasion d'apprendre à fond le métier de

jardinier

Conditions favorables.

A. Kuster, jardinier, **Engenberg** (ct. Obwalden). 7249

ON DEMANDE

pour tout de suite, une bonne

FILLE

connaissant les travaux du ménage.

Faire offres à **Mme F. Moch Fleurier** (Neuchâtel). 7248

Raisins du Valais

franco, solis.
5 kg. 10 kg. 20 kg.
Fend. fr. 8,50 16.- 32.-
Tomates, poires 6.- 12.-
Dondainaz, Charrat.

Papiers peints

Grand choix
Bon marché

chez **BOPP, meubles**
8, rue du Tir, 8,
FRIBOURG
à côté de la Banque Populaire Suisse

Commerce de denrées coloniales en gros de la place demande

apprenti

intelligent et robuste.

Offres s. P 7075 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

Raisins du Tessin

Raisins de table 10 kg. **6 fr. 50** franco. 7171

Agostinetti, Cerra-Go (Tessin)

A VENDRE

maison de 3 logements, de bon rapport. 7234

Avenue Tour Henri, 2.

ON DEMANDE A ACHETER

domaines

de 25-50 poses, pr entrer au 22 février prochain.

S'adresser **par écrit,** sous P 7176 F à **Publicitas S. A., Fribourg.**

Raisins du Valais

le colis de 5 kilos, 9 fr. le colis de 10 kilos, 18 fr. franco.

P. Thomas & Cie, Saxon (Valais). 7158

Leçons d'Italien

Etudiant désire prendre leçons d'italien.

Offres avec prix **sous** P 7104 F à **Publicitas S. A., Fribourg.**

Volailles

pr la ponte.
Les meilleures pondeuses.
Prix courant gratis.

Marchal, à Morat

Raisins du Valais

franco, colis,
5 kg. 10 kg. 20 kg.
Fend. 8,50 16.- 32.-
Pruneaux 9.- 18.-
Tomates, 6.- 18.-
Dom. Claives, Charrat.

CAMION

BERNA
LE PLUS RÉSISTANT
GARAGE HAEFLIGER-FRIBOURG

Piano droit PLEYEL

noir, état neuf. — Valeur 2400 fr., cédé à 1200 fr. Occasion rare.

S'adresser au **Magasin Fœtisch, à Vevey.**

A VENDRE

dans le haut de la ville,

maison d'habitation

de bon rapport, comprenant trois logements avec jardin, eau et lumière électrique. Prix 18,000 fr.

S'adresser sous P 7179 F **Publicitas S. A., Fribourg.** 7236-1271

Occasion pour Hôtels ou Pensionnats, à vendre

un aspirateur

de poussière électrique

transportable, usagé mais en parfait état. 7226

BON MARCHÉ

S'adresser sous chiffres P 10030 F. à Publicitas **S. A., Fribourg.**

PERDU

le dimanche de Jeûne, à **Fribourg, un panier-valise,** contenant souliers militaires neufs, rasoirs etc.

Prière de le rapporter, contre bonne récompense, **à la Police locale.**

Pneus Autos

820-120 ferré Michelin et Dunlop à 334 fr.
835-135 ferré Michelin et Dunlop à 355 fr.

Stucky frères, Cribler, 1, Fribourg.

Mercédès 8-18

Torpédo 4 place, très confortablement carrossée, Etat neuf. A vendre tout de suite. 7183

S'adresser à **M. Stucky, Cribler, Fribourg.**

A vendre

au détail, jusqu'à épuisement du stock,

semelles de bois

pour galoches, à très bas prix. 6780

Fort rabais par quantité.

S'adres., **rue de l'Industrie, 8, Fribourg.**

Par suite de deuil,

A REMETTRE

à Genève, un bon café ouvrier, situé à proximité de la gare et des entrepôts de Cornavin. L'Etablissement est exploité depuis plus de 15 ans par le même tenancier. Affaire très lucrative. Pour tous renseignements, prière d'écrire à la **Direction de la Brasserie de St-Jean, à Genève.** 7013

A VENDRE

le toit d'un kiosque de jardin, 8 pans, 2,80 de diamètre, couverture en zinc écailles

S'adresser à **Edouard Fischer, Fribourg**

Grand cheval

hongre, 10 ans, très fort, garanti franc de membres, bon pour le trait et la course (trot allongé), **à vendre** pour cause de fin de saison, conviendrait pr agriculteur. S'adresser à **J. Perret-Leuba,** Place d'Armes, **La Chaux-de-Fonds.** 7198

CAFÉS

Plusieurs petits cafés à remettre — S'adresser à l'**Indicateur, Renens** (Vaud). 7134

A LOUER

immédiatement ou pour date à convenir, au N° 208, rue de la Préfecture, une belle cave voûtée. Prix : 12 fr. par mois ou 120 fr. l'an. — S'adresser à **L. Hertling,** architecte.

Raisins tessinois
premier choix

pour la préparation du vin à 40 fr. les 100 kg., port dû, contre remboursement.

Stauffer frères, Jean Stauffer, succ., Lugano.

GRAND LOCAL

à louer au centre de la ville. 6165

S'ad. sous P 5076 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

Société suisse des Commerçants

Section de Fribourg.

Cours de perfectionnement : Français, Anglais, Allemand, Italien, Correspondance commerciale, Comptabilité, Sténographie, Calligraphie.

Les inscriptions pour ces cours sont encore reçues vendredi soir, 10 octobre, de 8 à 9 heures, *à la Brasserie Viennoise,* premier étage.

Les dames sont également admises.

SCIERIE & RURAL

A vendre

La Tuilerie Mécanique de Bonfol offre à vendre :

I. **une scierie,** comprenant Bochud de 650-700, une scie circulaire actionnée par un moteur électrique de 20 H. P. Cette scierie est reliée au chemin de fer Porrentruy-Bonfol-Dannemarie par une voie de raccordement, affaire d'avenir en raison de sa situation à la frontière française.

II. **un rural,** comprenant habitation, grange, écurie et 11 hectares (environ 35 journaux) de bonnes terres. La plus grande partie formant un seul mas autour de l'usine. Installation d'eau, lumière et force électriques, jardin et verger clôturés et plantés d'arbres fruitiers. — Pour visiter et pour tous autres renseignements, s'adresser à la **Tuilerie de Bonfol.** (Jura bernois). 7218 P 3718 P

VIENT DE PARAITRE :

CARDINAL MERCIER

Cours de philosophie
(Nouvelle édition)

Vol. I	Logique	1 vol. in-8	Fr. 11.—
Vol. II	Métaphysique	1 » »	» 16,50.
Vol. III	Psychologie	2 » »	» 13,75.
Vol. IV	Critériologie	1 » »	» 11.—.
Vol. VI	Hre de la philosophie médiévale par M. de Wulf, 1 vol. in-8		Fr 16,50.
Vol. VII	Cosmologie par M. D. Nys, 2 vol. in-8		» 19,80.
	L'Evolution du Dogme par M. Me Tuyaerts, 1 vol		» 8,80.
	La Méditation liturgique de l'Epitre intégrale des dimanches et fêtes, par le chanoine A. Thièry, 1 vol.		Fr. 8,25.

7219

Librairie J. Jacquenoud, Corraterie, 20, Genève

Vente d'immeubles

Mardi, 14 octobre 1919, dès deux heures après midi, les hoirs de feu Philomène Rossier exposeront en vente les immeubles qu'Ils possèdent rière la commune de Cottens, de la contenance de 3 poses et quelques perches, au lieu dit **au Pontet.** La vente aura lieu dans une salle particulière de l'auberge d'Autigny.

ROSSIER PROTHAIS.

AVIS

Chaussures

Le soussigné avise l'honorable public des environs qu'il vient de recevoir un stock de chaussures et articles chauds : socques, bois de socques, jambières, talonnettes, graisses, etc.

Il se charge de toutes réparations ; souliers sur mesure à prix modérés. 7233-1270

François OBERSON, cordonnier, **chaussures,**

FARVAGNY-LE-GRAND.

Le Comptoir d'Escompte DE GENÈVE

Genève - Bâle

Fondé en 1855

Capital versé : Fr. 30,000,000
Réserves : Fr. 14,200,000

ouvrira ses guichets à Fribourg le 2 janvier 1920

Jusqu'à cette date s'adresser à **MM. H. Bettin & Cie banquiers, 2, route des Alpes.**

Toutes opérations de banque
Dépôts d'espèces
Aux meilleures conditions

Dimanche 12 octobre

Recrotzon

à l'auberge de Misery

BONNE MUSIQUE

Invitation cordiale. **Le tenancier.**

Véritable Fernet Branca

Cognac fine Champagne
Rhum Jamaïque
Malaga et Madère

Jos. BASERBA, vins
Rue de la Banque

Auberge des Arbognes

Dimanche 12 octobre

RECROTZON

avec le concours d'une bonne musique

INVITATION CORDIALE

Le tenancier.